



CORONAVIRUS

Instauration du certificat Covid pour l'enseignement *Introduction of the Covid certificate for teaching*

Coronavirus SARS-CoV-2. Image: CDC/ Alissa Eckert, MS; Dan Higgins, MAM

Chères étudiantes, chers étudiants,
Chers collaborateurs, chères collaboratrices,

Le Conseil fédéral a annoncé mercredi un nouveau train de mesures pour lutter contre la pandémie de Covid-19. A quelques jours de la rentrée universitaire, les hautes écoles se voient contraintes de restreindre l'accueil des étudiant-es sur le campus, soit par l'instauration du certificat Covid pour les activités d'enseignement, soit par la limitation des jauges aux deux tiers des capacités des salles et auditoriums.

Soucieuse de préserver l'enseignement en présentiel et d'en garantir l'accès au plus grand nombre, l'UNIGE adopte le certificat obligatoire dès ce lundi 13 septembre pour les activités liées à l'enseignement, tout en assurant l'enregistrement audio ou vidéo, ou le streaming, de tous les enseignements pour celles et ceux qui seraient empêché-es d'y assister. Le [portail pour l'enseignement à distance](#) apporte toutes les précisions utiles à ce propos. Les cours se dérouleront ainsi bien en présentiel, sauf lorsque des modalités pédagogiques spécifiques ont été retenues par les enseignant-es, sans limite de jauge et sans obligation de porter le masque une fois assis-e.

La présentation du certificat Covid concerne également la formation continue, la bibliothèque, les cafétérias ainsi que toutes les manifestations publiques organisées par l'UNIGE. Les [activités sportives](#) et [culturelles](#) sont soumises aux règles spécifiques édictées par le Conseil fédéral pour ces secteurs d'activité, consultables sur leurs pages d'inscription respectives. La page [port du masque](#) détaille les informations relatives à chaque situation.

Pour permettre à celles et ceux qui ne disposent pas encore d'un certificat Covid de se faire vacciner simplement, l'UNIGE a mis sur pied une [campagne de vaccination mobile](#) en étroite collaboration avec les autorités sanitaires cantonales. Elle se déroulera du 20 au 24 septembre directement dans les bâtiments universitaires, sans rendez-vous, et sera accessible à toutes et tous les membres de la communauté universitaire, étudiant-es comme collaboratrices et collaborateurs, affilié-es ou non à la LAMaI, sur simple présentation de leur carte multiservices. Afin de répondre à toutes les demandes, les capacités d'accueil ont été massivement augmentées. La deuxième dose pourra également être administrée dans les bâtiments universitaires, du 18 au 22 octobre. Pour

celles et ceux qui le préfèrent, il est toujours possible de se rendre dans les centres de vaccination du canton, avec ou sans rendez-vous.

Sans le certificat Covid, les décisions du Conseil fédéral nous contraindraient à restreindre plus encore l'accès aux enseignements en présentiel et nous empêcheraient de garantir des conditions d'enseignement pérennes pour le semestre d'automne. Cette décision a été prise en pleine coordination avec les autorités sanitaires, universitaires et politiques du canton, après consultation de l'ensemble des facultés et centres interfacultaires. Elle reflète aussi la [position de swissuniversities](#), suivie par la majorité des hautes écoles de Suisse qui offrent ainsi un panorama cohérent, également attendu par les étudiant-es. Cette solution permettra à toutes et tous, à terme, d'assister aux cours en présentiel, moyennant la vaccination, une guérison ou un test.

Le rectorat est pleinement conscient de l'impact de ces mesures sur les activités de chacune et de chacun, et s'efforce de le minimiser. Leur mise en œuvre dans différents domaines suscite de nombreuses questions auxquelles nous apporterons dès aujourd'hui des réponses précises sur le [site coronavirus](#), que nous compléterons si besoin au début de la semaine prochaine. Nous nous attachons à réduire les incertitudes afin que notre institution puisse assumer pleinement ses missions fondamentales, l'enseignement, la recherche et le service à la cité. La participation de chacune et de chacun à cet effort sera notre meilleur gage de réussite.

Je vous souhaite à toutes et tous, en dépit de ces nouvelles contraintes, une très bonne rentrée académique.

Yves Flückiger
Recteur